

Conservatoire à rayonnement Communal d'Evian

Projet d'Établissement

De l'expression de chacun aux synergies du territoire :

la pratique et l'accès à l'expression artistique comme levier du vivre ensemble



Introduction	5
Evian : Objectifs de Développement Durable et attractivité pour une petite ville de demain ...	6
Evian – Carte d’Identité.....	6
Evian-les-Bains, au fil de l’eau, à cœur et en cœur, à l’horizon 2030 et au-delà.....	6
Evian, Petite Ville de Demain	7
Une stratégie territoriale globale basée sur 8 Défis ODD.....	7
Culture et ODD : l’approche de l’UNESCO	9
Le pôle Attractivité et la Culture au sein de la Ville d’Evian	9
Evian et la musique	9
Le Conservatoire de musique d’Evian, un équipement culturel de territoire	11
Le Schéma Intercommunal des Enseignements Artistiques.....	11
Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques	13
Les missions du Conservatoire de musique à rayonnement Communal d’Evian.....	14
Les partenaires du Conservatoire	15
Le Projet d’Etablissement du Conservatoire d’Evian.....	16
L’élaboration du Projet d’Etablissement : méthodologie et calendrier.....	17
2017-2019 : l’intercommunalité.....	17
2019-2022 : diagnostics, expérimentations, transition.....	17
Orientation 1 : L’Enseignement Artistique Spécialisé, un enjeu permanent au centre de l’action culturelle.....	19
Le projet pédagogique	20
Les principes pédagogiques du CRC.....	20
Le guide des enseignements	20
Le contrat pédagogique : cursus, parcours, formules.....	20
Une offre d’enseignement musical à compléter	21
Eléments de diagnostic.....	21
L’enseignement des instruments à cordes, un atout à consolider	21
Chant lyrique et formation vocale.....	21
Un cursus percussions	21
L’orgue.....	22
Les Musiques Actuelles.....	22
Les pratiques collectives.....	23

La Danse et le Théâtre.....	23
L'entrée dans l'enseignement artistique spécialisé	24
L'éveil musical, une première entrée dans l'enseignement spécialisé	24
Débuter l'instrument : prendre le temps du choix.....	24
Des instruments pour débiter.....	25
La transition numérique du Conservatoire.....	26
Orientation 2 : Les pratiques artistiques au service du bien-être, de l'inclusion et du vivre ensemble.....	27
Les pratiques artistiques tout au long de la vie.....	28
La musique des 1000 premiers jours.....	28
Seniors : la musique comme lien	29
Musique et Handicap	30
Orientation 3 : Arts Vivants et Saison Culturelle.....	31
Le Conservatoire d'Evian, opérateur culturel et référents « Arts vivants »	32
Les Grands Evènements, l'Attractivité du territoire par le rayonnement culturel.....	33
La médiation de la musique.....	34
Accompagner la programmation culturelle du territoire.....	34
S'autoriser la musique	34
Découvrir la musique.....	34
La création et la commande d'œuvres.....	34
Rencontrer les artistes.....	34
Les échanges internationaux	35
Orientation 4 : L'Education Artistique et Culturelle & l'Action Scolaire : Tous Artistes !	36
Les interventions auprès des classes	37
Musique et collégiens	37
Les musiciens dans les écoles : un dispositif innovant mêlant enseignement spécialisé et action scolaire.....	38
Orientation 5 : L'accompagnement des artistes du territoire.....	39
Partager les scènes.....	40
Accompagner les musiciens amateurs.....	40
Accompagner les associations.....	40

Accompagner étudiants et artistes professionnels	40
Un établissement en mutation.....	42
De nouveaux règlements, procédures et outils de gestions,.....	43
Ressources Humaines	43
La communication, une quête perpétuelle.....	44
Logistique & matériel	44
Le bâtiment : un équipement à l'évolution nécessaire	45



Introduction

Le projet d'établissement fixe le cadre général des actions du Conservatoire pour une durée de 5 ans. Il permet aux élus, usagers, agents et partenaires de partager une vision commune.

Evian : Objectifs de Développement Durable et attractivité pour une petite ville de demain

Evian – Carte d'Identité

- 9108 habitants (INSEE 2019)
- Chef lieu de canton, sur un territoire frontalier avec la Suisse
- Ville thermale
- 4 écoles publiques
- 1 collège public
- 1 établissement d'enseignement privé – maternelle, primaire et collège
- 1 lycée
- Ville centre de la Communauté de Communes du Pays d'Evian – Vallée d'Abondance
- Une notoriété internationale

La CCPEVA

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) la communauté de communes pays d'Évian vallée d'Abondance est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des communautés de communes du pays d'Évian et de la vallée d'Abondance, pour créer un espace solidaire et cohérent entre ses 22 communes membres. Le territoire rassemble plus de 41 000 habitants depuis les rives du lac Léman jusqu'aux premiers sommets des Alpes.

La CCPEVA appartient à un espace de coopération transfrontalier qui rassemble Les 3 Chablais haut savoyard, valaisan et vaudois. Ce territoire du bassin lémanique présente des problématiques qui dépassent les frontières nationales et méritent d'être traitées de manière globale, en mutualisant les ressources dans l'intérêt des populations.

Evian-les-Bains, au fil de l'eau, à cœur et en chœur, à l'horizon 2030 et au-delà

Evian-les-Bains, ville thermale et touristique, représente une entité économique et commerciale structurante au cœur de la CCPEVA. En cours d'actualisation, la ville d'Evian souhaite avant tout préserver son image mêlant tradition, modernité et innovations.

Dans ce contexte, elle ambitionne de devenir une ville pilote par la mise en œuvre d'une politique territoriale durable et participative. En adoptant une démarche multi-scalaire, transversale, partenariale et d'évaluation, elle multiplie les interconnexions pour répondre des enjeux sociaux et environnementaux de transition économique, écologique, démographique et numérique.

Le projet de mandat 2020-2026 est une vision d'Evian-les-Bains à l'horizon 2030 et bien au-delà. Les réflexions menées sont celles de l'avenir d'une "Petite Ville" grandissante de façon soutenable et inclusive, au profit du bien-être de ses habitants et de son rayonnement.

Evian, Petite Ville de Demain

La ville est inscrite depuis juin 2021 au sein du programme gouvernemental « Petites Villes de demain ». Le dispositif est intégré au Plan de Relance national à travers l'agenda rural et porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Le programme « PVD » consiste à concrétiser le projet de revitalisation de centre-ville de plus de 1'600 « petites centralités » lauréates de moins de 20'000 habitants et des territoires alentours, en donnant davantage de moyens aux collectivités en question (financements, ingénierie, outils numériques & plates-formes, réseau de partenaires etc.).

Le dispositif « PVD » accompagne la collectivité d'Evian dans le renforcement et le déploiement de son projet de revitalisation de son centre-ville à travers un projet politique ambitieux vers la réussite des 17 Objectifs de Développement Durable en réponse aux enjeux sociaux et environnementaux, de transition écologique, économique, démographique et numérique. La collectivité met tout en œuvre pour développer un projet de ville dynamique respectueuse de l'environnement, plus écologique et solidaire, fondé sur l'autonomie et le partage et faire de la « Petite ville de demain » d'Evian, un territoire démonstrateur.

Dans ce contexte de responsabilité et d'exemplarité, elle souhaite ainsi s'investir davantage dans une démarche de coordination et d'implication de l'ensemble des parties prenantes, au profit du bien-être de ses habitants et du vivre-ensemble.

Une stratégie territoriale globale basée sur 8 Défis ODD

En septembre 2015, l'ONU a adopté les 17 objectifs du développement durable (ODD) qui font suite aux objectifs du millénaire. Ce référentiel international est une cartographie qui nous donne la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Décliné en France à travers l'Agenda 2030, celui-ci fixe des objectifs à atteindre par la France à court, moyen et long terme. L'objet est de répondre aux enjeux pour un monde plus solidaire, durable et résilient. Nous ne voulons pas être attentiste aux nécessités de transformations de notre commune vers un territoire plus durable et voulons engager dès à présent Evian à travers une démarche globale pour les générations futures.

Nous avons choisi de faire d'Evian une ville pilote des ODD pour répondre aux enjeux à venir en cohérence avec les objectifs portés par la Communauté de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance. Donner du sens à nos actions, développer l'innovation et procéder à l'évaluation pour s'améliorer et faire connaître les bonnes pratiques, c'est tout l'enjeu de ce projet.

Savoir ce que nous souhaitons pour notre commune et engager un dynamisme local, terre de laboratoire et d'expérimentation pour étendre ensuite les bonnes pratiques et réviser les moins bonnes. Cette feuille de route a pour but d'adopter une approche institutionnelle transversale, de mettre en place des objectifs tels que présentés en « défis » avec des indicateurs issus du label national Citergie ainsi que des outils d'évaluation des politiques engagées.

Nous avons fait le choix de construire une démarche d'organisation des politiques publiques qui fait écho aux défis que nous avons à relever à l'échelle locale :

- DÉFI 1 : Une ville tournée vers le développement durable : citoyenne, solidaire et inclusive
- DÉFI 2 : Une ville durable engagée pour le climat
- DÉFI 3 : Une ville qui préserve son territoire en synergie avec la biodiversité
- DÉFI 4 : Une ville responsable qui encourage une production et une consommation sur la base de critères sociaux et environnementaux
- DÉFI 5 : Une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien être pour ses habitants et les générations futures

- DÉFI 6 : Une ville résiliente favorisant le maintien d'une agriculture locale au bénéfice d'une alimentation de qualité
- DÉFI 7 : Une ville de patrimoine et de culture
- DÉFI 8 : Une ville attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international

Fort de ces éléments, il conviendra à chaque commission municipale de s'emparer des objectifs stratégiques correspondants pour faire émerger les actions et projets à mettre en place ainsi qu'en assurer le suivi et l'évaluation afin que la démarche soit partagée. Les modes de consultations citoyennes pourront être intégrés dans la réflexion de ces projets. Le développement et la transition durables sont une affaire de comportement et nécessitent l'implication de tous pour faire d'Evian une ville vertueuse et porteuse d'une intelligence collective où la solidarité et le partage d'expérience seront les maîtres mots. Notre souhait est que cette impulsion de la ville, en lien avec celle de la CCPEVA, puisse être partagée, essaimée, appréhendée par les habitants, les associations, les partenaires de la commune ainsi que les entreprises qui interviennent ou seraient amenées à intervenir sur le territoire de la ville.

En parallèle de cette démarche partenariale, nous souhaitons redonner du sens aux actions engagées et intégrer l'ensemble des agents municipaux afin qu'ils soient sensibilisés, formés aux ODD et démontrer ainsi que chaque action individuelle et quotidienne participe à transformer le territoire. Les ODD se présentent alors comme un outil managérial que tout un chacun peut appréhender et mettre en œuvre quelles que soient les missions.



Culture et ODD : l'approche de l'UNESCO

En plus d'être un domaine politique autonome, la culture traverse le large spectre des politiques publiques, agissant comme un catalyseur et un moteur pour atteindre une variété de perspectives de développement. Cette dimension transversale de la culture fait écho à la logique de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, qui promeut une approche holistique du développement durable à travers ses 17 objectifs de développement durable (ODD) et ses 169 cibles ; l'Agenda 2030 aborde le développement durable comme un ensemble de variables interdépendantes, soulignant les liens étroits et les synergies entre différents domaines de politique publique. Bien que la culture ne dispose pas d'un ODD spécifique, elle contribue à l'ensemble des 17 ODD - de la lutte contre la pauvreté à l'éducation de qualité, en passant par l'emploi, la justice sociale et la protection de l'environnement - et se reflète explicitement dans plusieurs cibles.

Le pôle Attractivité et la Culture au sein de la Ville d'Evian

Le pôle Attractivité regroupe :

- les services traditionnellement rattachés au domaine de la culture (expositions, patrimoine, médiathèque, conservatoire),
- l'évènementiel,
- la vie associative,
- le sport
- le funiculaire et les commerces.

La culture est l'un des leviers de la politique municipale pour l'attractivité de la Ville, autant pour les résidents que pour les touristes. Cette attractivité se décline dans les aspects culturels en deux saisons qui se répondent et se complètent.

1- La **saison animation & évènementiel** est pilotée par le chef de projet Évènementiel, avec le support des services moyens généraux et communication notamment. Cette saison historiquement issue de l'animation porte les valeurs populaires de la fête et du rassemblement. Elle génère des retombées économiques immédiates autour des événements et de moyen terme par le rayonnement de la destination Evian : Festiléman, Récompensa, les Flottins, la Fête de la musique, les scènes estivales...

2- La **saison culturelle** rassemble l'offre institutionnelle (Expositions du Palais Lumière, programmation de la Grange au Lac et de la Maison des Arts du Léman), les actions de médiations, sociales et éducatives proposées par la programmation de la médiathèque et par la saison du conservatoire ou les actions autour du patrimoine. Les actions peuvent être portées avec l'inspection de l'Education Nationale et les établissements scolaires, les établissements spécialisés ou le CCAS. Cette saison culturelle intègre également l'offre des partenaires institutionnels et associatifs.

Evian et la musique

Evian et la musique

L'activité thermale impulse l'essor du rayonnement artistique et musical d'Evian. La renommée du casino, et par-delà celle de la station, repose sur la diversité et la qualité de sa programmation. Jusqu'en 1932, le casino d'Evian possède une troupe permanente comprenant une vingtaine d'acteurs et autant de chanteurs, recrutés pour la saison dans les meilleurs théâtres français et étrangers. Dans l'après-midi, l'orchestre se produit au kiosque à musique.

Cette dynamique se renforce avec la création du festival de Rencontres musicales d'Evian en 1976, puis du concours de quatuor à cordes en 1977. Un rayonnement international est atteint avec la nomination de Mstislav Rostropovitch au poste de directeur artistique en 1985. La Grange au Lac est construite pour le festival en 1993, et dote Evian d'une des plus belles salles du monde.

Au côté de cette activité culturelle de prestige participant à l'écosystème économique de l'activité thermale puis du casino et des grands hôtels, la musique populaire est également très présente, représentée par l'Harmonie d'Evian qui est la plus ancienne association de la commune.

L'école de musique municipale est issue de l'Harmonie d'Evian. Elle devient un service municipal dans les années 1970. Les instruments à cordes sont enseignés à partir de 1982, puis le bâtiment actuel est construit en 1999. En 2004, la municipalité a eu la volonté de proposer l'enseignement des instruments à vents manquant, en ouvrant les classes de cor et de hautbois. 2010 a vu l'ouverture de la classe de contrebasse, complétant ainsi l'offre des cordes, et la création de la classe de chant lyrique. Le poste de Musicien Intervenant est créé en 2013, et l'établissement est classé par le Ministère de la Culture « Conservatoire à Rayonnement Communal » en septembre 2015. En 2018 a lieu le projet « En avant l'Opéra », piloté par le CRC d'Evian, qui permet à plus de 1000 enfants de chanter à la Grange au Lac : le lien entre Territoire et Rayonnement artistique international prend une nouvelle dynamique et sera l'un des moteurs du projet d'établissement actuel.

La Culture plus généralement aujourd'hui

La Maison des Arts du Léman est la scène régionale conventionnée, dont le plateau principal est celui du Théâtre Novarina à Thonon. La MAL programme également ses spectacles à Evian, au Théâtre du Casino et à la Grange au Lac, ainsi qu'à travers tout le Chablais via le dispositif des Chemins de Traverses

La Grange au Lac est une salle de concert privée de 1000 places exploitée par l'Evian Resort, reconnue comme l'une des plus belles du monde.

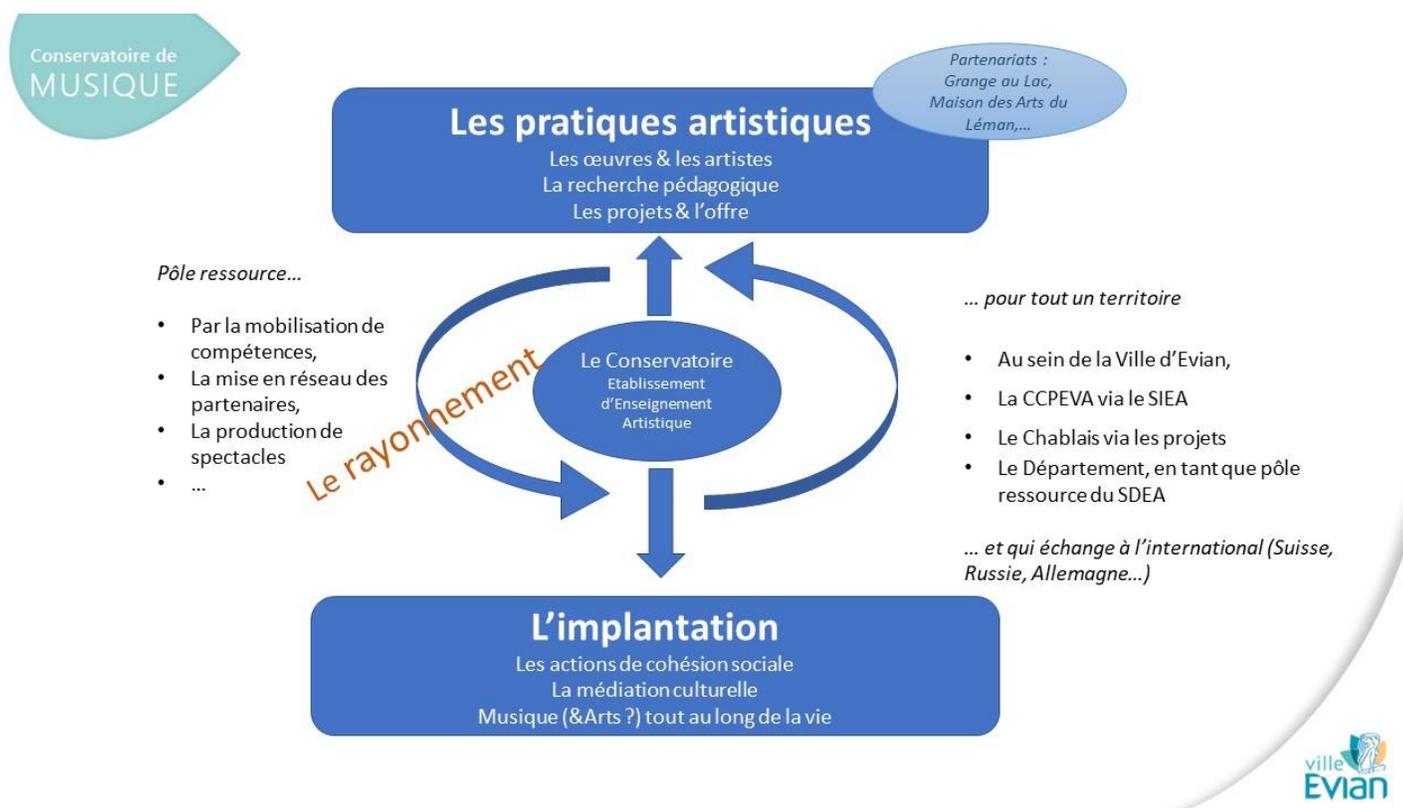
Les associations culturelles sont nombreuses, aussi bien pour la pratique artistique que pour la diffusion culturelle.

La Ville d'Evian a rénové les anciens thermes pour créer en 2006 le Palais Lumière qui abrite la médiathèque, un centre de congrès doté d'un auditorium, ainsi que les grandes expositions qui sont l'autre pilier du rayonnement culturel de la Ville.

Le Conservatoire de musique d'Evian, un équipement culturel de territoire

Équipement municipal, le Conservatoire d'Evian jouit d'un rayonnement largement intercommunal. Ses 400 élèves représentent la moitié des élèves fréquentant un Etablissement d'Enseignement Artistique de la CCPEVA. 60% des élèves sont extérieurs à la commune d'Evian.

Unique structure agréée du Chablais, le Conservatoire participe au désenclavement et à l'attractivité du territoire, en jouant les rôles de pôle ressource et de chef de file.



Le Schéma Intercommunal des Enseignements Artistiques

La Communauté de Communes du Pays d'Evian – Vallée d'Abondance soutient l'enseignement artistique à travers le Schéma Intercommunal des Enseignements Artistiques (SIEA), voté par le Conseil Communautaire en 2019. Le SIEA rassemble l'école de musique de Chatel, La Voix du Léman de Publier, l'école des musiques de Lugrin, l'école associative intercommunale Neige et Soleil (Plateau de Gavot – Vallée d'Abondance) et le Conservatoire d'Evian, pilote du SIEA.

Les objectifs du SIEA sont :

- **Orientation 1 : Accompagner, organiser, mutualiser et sécuriser le fonctionnement des écoles de musique**

Objectif 1.1 : Harmoniser les questions sociales et la gestion du personnel dans le secteur associatif et faire une étude des besoins de formation

Objectif 1.2 : Améliorer la gestion administrative

Objectif 1.3 : Mettre en place un fonctionnement administratif pérenne pour la coopération intercommunale

Objectif 1.4 : Améliorer le suivi pédagogique des élèves

Objectif 1.5 : Mettre en place un règlement intérieur évolutif précisant les modalités de la coopération intercommunale

Objectif 1.6 : Améliorer le service aux familles

Objectif 1.7 : Développer la communication auprès du grand public

- **Orientation 2 : harmoniser les cursus et l'offre pédagogique et s'appuyer sur les forces du territoire**

Objectifs 2.1 : Développer un Pôle pédagogique intercommunal avec des représentants de chaque structure et organiser la gestion des équipes de professeurs

Objectif 2.2 : Harmoniser les cursus afin d'atteindre des objectifs pédagogiques communs

Objectif 2.3 : Fédérer le territoire par des actions musicales communes

2.3.1 : soutenir et développer des ensembles musicaux pérennes

2.3.2 : organiser des projets ponctuels

- **Orientation 3 : les EEA pôles ressources et acteurs du rayonnement et de l'irrigation culturelle**

Objectif 3.1 : La musique par tous et pour tous, réduire les inégalités du Territoire

3.1.1 Sensibiliser l'ensemble des enfants à la musique

3.1.2 Réduire les freins culturels d'accès à la musique

3.1.3 Offrir une offre de proximité, du lieu de résidence et/ou du lieu de scolarité

Objectif 3.2 : Accompagner les musiciens amateurs du territoire

3.2.1 : Animer le lien écoles de musique – harmonies

3.2.2 Accueillir l'ensemble des musiciens amateurs (adultes, autodidactes, anciens élèves...)

- Etudier une offre vocale pour les membres des chœurs

Objectif 3.3 Faire rayonner les écoles de musique sur le territoire

Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

Le Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) de Haute-Savoie a pour but de favoriser la qualité et la bonne répartition géographique de l'offre d'enseignement artistique et entend ainsi :

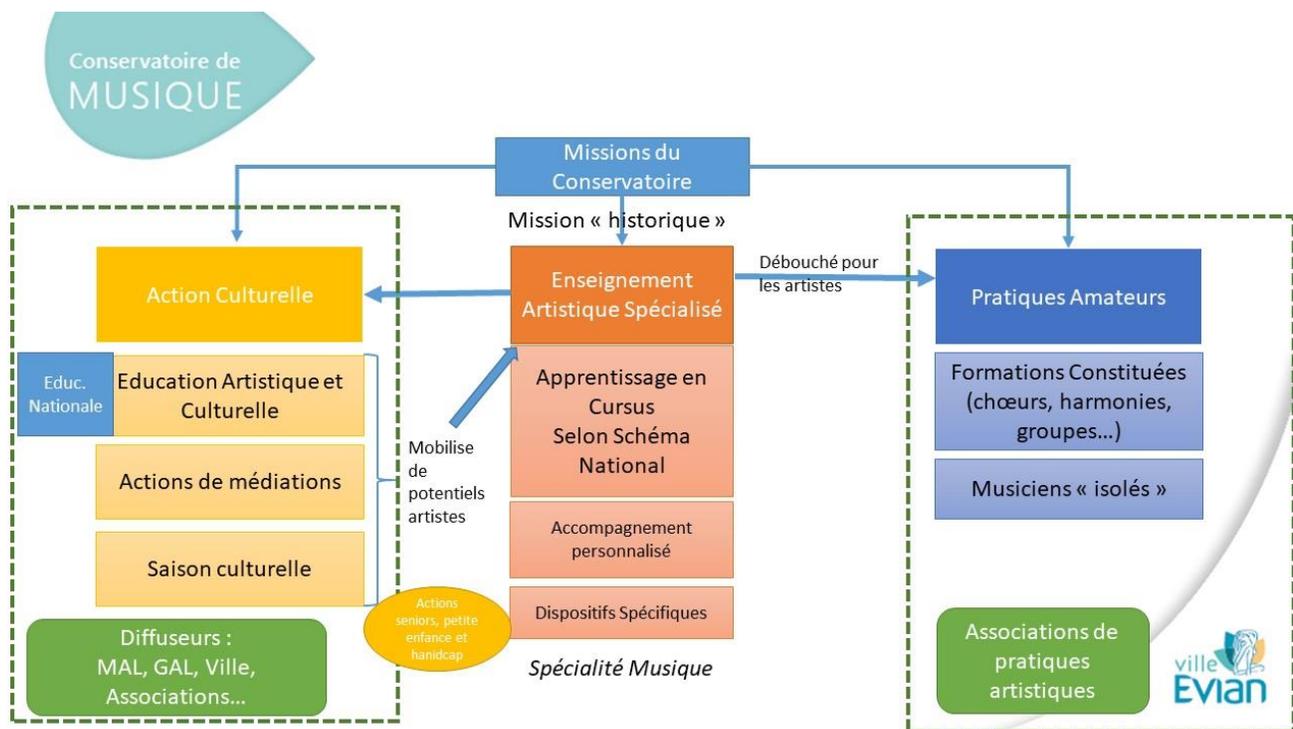
- favoriser la structuration des établissements d'enseignement artistique et des fédérations de pratique musicale en amateur, leur mise en réseau, et l'émergence de politiques locales ;
- encourager les liens entre les établissements d'enseignement artistique et les associations de pratique en amateur (orchestres d'harmonie et batteries fanfares) ;
- encourager le développement de projets (pratiques collectives, partenariat avec l'Education nationale et les structures du territoire, etc.).

Le CRC d'Evian est centre d'examen pour le Brevet d'Etudes Musicales. Il est également porteur de projets fédérant le Chablais (et au-delà) et il participe à l'animation culturelle du nord du territoire.



Les missions du Conservatoire de musique à rayonnement Communal d'Evian

Les trois piliers de l'action du Conservatoire s'articulent autour de la mission historique de l'enseignement artistique spécialisé, qui alimente l'action culturelle et soutient les pratiques en amateur. Fortement partenariales, ces missions drainent un large public, bien au-delà du simple « nombre d'élèves ». Le classement CRC par l'Etat repose également sur la réalisation d'action selon ces 3 piliers.



Les partenaires du Conservatoire

Pour les enjeux de l'Education Artistique et Culturelle et l'Enseignement Artistique Spécialisé

- La Communauté de Communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance
- Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
- l'Inspection de l'Education Nationale – Circonscription d'Evian
- les écoles de musique de Publier, Lugrin, Chatel Neige et Soleil et Thonon

Pour les actions culturelles :

- La Grange au Lac / Evian Resort
- La Maison des Arts du Léman
- Les associations culturelles d'Evian : les chœurs "La Villanelle" et « Double Croche », l'Harmonie d'Evian, les Jeunesses Musicales de France, Agonda, La Villa du Chatelet, Amuses, Terres Musicales, la MJC, le brass band du Chablais, l'ensemble Fa Bémol, Piège à Rêves....

Pour les actions de médiation, sociale et éducative, avec :

- Chaque école primaire de la commune
- Le collège des Rives du Léman
- L'établissement Saint Bruno
- La MGEN, établissement de Soins de Suites et de Réadaptation
- Les EHPAD des Sources et des Verdannes, ainsi que le Foyer Clair Horizon
- L'APEI du Chablais
- Le Relais Petite Enfance, porté par la CCPEVA
- Les structures d'accueil de la petite enfance du CCAS d'Evian
- Le pôle solidarité du CCAS d'Evian

En interne à la Collectivité :

Le conservatoire crée également des ponts entre les différents services :

- Le service Education Sport Jeunesse
- La médiathèque
- Les expositions
- Les moyens généraux
- La communication
- L'Évènementiel
- Services RH et Finances
- Les services techniques

Le Projet d'Établissement du Conservatoire d'Évian



L'élaboration du Projet d'Etablissement : méthodologie et calendrier

Le Projet d'Etablissement 2021 – 2026 est la formalisation d'une dynamique de plusieurs années, marquées à la fois par la crise sanitaire liée au Covid 19 mais également une série d'actions et d'expérimentations structurantes.

2017-2019 : l'intercommunalité

2017 : Fin du 1^{er} Projet d'Etablissement

2017/2018 : En Avant l'Opéra

2018/2019 : diagnostic sur les Enseignements Artistiques sur le territoire de la CC Pays d'Evian – Vallée d'Abondance

2019 : Schéma Intercommunal des Enseignements Artistiques de la CCPEVA

2019-2022 : diagnostics, expérimentations, transition

2019/2020 :

- Septembre 2019 nomination d'un nouveau directeur pour le Conservatoire
- Mars 2020 : nouveau mandat de l'équipe municipale
- Les diagnostics réalisés en 2019/2020 :
 - Etat de l'offre de manifestations musicales et création de « l'Agenda des RDV musicaux »
 - Enquête auprès des associations et collecte de leurs attentes et besoins
 - Etat des lieux de l'offre sur l'enseignement artistique spécialisé

2020/2022 : transition

Malgré une année marquée par la crise sanitaire, l'établissement a continué sa transformation :

- nomination d'un Adjoint au Directeur chargé des études
- refonte du Règlement Intérieur,
- création du Guide des Enseignements,
- Equipement d'un nouveau logiciel de gestion
- Refonte du processus d'inscription au Conservatoire

Expérimentation et stratégie

Pédagogie et crise sanitaire

Le contexte de la crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement du Conservatoire. Elèves et professeurs ont su s'adapter et, avec le soutien complet de la collectivité, ont pu rebondir et continuer de proposer des projets artistiques et pédagogiques innovants. En parallèle d'une prise en main impérative des outils numériques, un nouveau mode de collaboration a été inventé avec les établissements scolaires qui sera détaillé plus loin (les musiciens dans les écoles).

Mutualisations

Le Conservatoire met en place les premières conventions à la mutualisation d'outils (Duonet, salles de cours) et d'agents (interventions scolaires).

Ateliers « Parcours de Vie »

Les moyens dédiés à l'intervention musicale sont renforcés par l'embauche d'un musicien intervenant en apprentissage, ce qui permet d'expérimenter les actions avec l'EHPAD des Sources et les structures de petite enfance (RAM, crèches)

Comité de pilotage et Objectifs de Développement Durable

Avril – décembre 2021 : constitution des 5 groupes du Comité de pilotage pour le Projet d'Etablissement

Phase de réflexions et d'intégration des ODD

2019-2021 : réflexions sur la stratégie culturelle de la collectivité en groupe de travail interne à la collectivité



Cette démarche a permis d'aboutir au présent Projet d'Etablissement, comportant 6 orientations :

1. L'Enseignement Artistique Spécialisé, un enjeu permanent au centre de l'action culturelle
2. Les pratiques artistiques au service du bien-être, de l'inclusion et du vivre ensemble
3. Arts Vivants et Saison Culturelle
4. L'Education Artistique et Culturelle & l'Action Scolaire : Tous Artistes
5. L'accompagnement des artistes du territoire
6. Un établissement en mutation

Orientation 1 : L'Enseignement Artistique Spécialisé, un enjeu permanent au centre de l'action culturelle

ODD Prioritaires



ODD secondaires



Le projet pédagogique

Les principes pédagogiques du CRC

La recherche de l'excellence

- L'excellence pédagogique :
 - ε chercher les dispositifs les plus adaptés, ambitieux et créatifs pour répondre aux enjeux de l'enseignement artistique.
 - ε Proposer les répertoires les plus pertinents aux élèves
- L'excellence artistique :
 - ε chercher à mener les élèves le plus loin possible dans leur expression artistique : il n'y a pas que la technique qui compte
 - ε Permettre aux élèves de se produire dans des salles de concerts

La bienveillance : l'élève évolue dans un cadre sécurisé et bienveillant dans lequel il s'exprimera avec aisance. Les problématiques sont dénouées par le dialogue, avec les parents, le cadre du cours n'étant pas un lieu de nervosité. Si l'élève ne respecte pas les engagements de son contrat pédagogique avec l'établissement, l'enseignant doit s'assurer de la bonne compréhension des consignes, des objectifs et des conditions de travail individuel de son élève.

Une évaluation au plus proche de chacun : s'assurer que les élèves sont à l'aise dans leur groupe, sans être sur/sous stimulés. Veiller à ce que les apprentissages soient à la portée de l'élève, qui est ainsi valorisé lors de chacune de ses évaluations. Une vigilance particulière est apportée aux premières années d'enseignement afin de s'assurer de l'ancrage des bases, préalable pour un cursus serein.

Le guide des enseignements

Le projet pédagogique du Conservatoire est formalisé pour la première fois en 2021 à travers le « guide des enseignements ». Ce support a vocation à être complété et mis à jour annuellement afin de refléter le plus fidèlement possible les évolutions et pratiques pédagogiques de l'établissement.

Le contrat pédagogique : cursus, parcours, formules....

Le Conservatoire a pour objectif d'accompagner de nouveaux publics dans la pratique artistique. La formation en cursus diplômants conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique est en principe, par son aspect éducatif et l'engagement demandé, réservée à la jeunesse.

De nouveaux parcours de formation doivent être instaurés afin d'établir des contrats pédagogiques adaptés aux différents profils de musiciens. Dans un contexte financier contraint, l'implication financière de la collectivité sera moins importante pour l'accompagnement des adultes que pour les enfants.



Une offre d'enseignement musical à compléter

Éléments de diagnostic

Le CRC d'Évian est le seul établissement de la CCPEVA à proposer l'enseignement des instruments à cordes, de la guitare et du chant lyrique. Les instruments à vents, issus de la tradition des harmonies, sont enseignés dans les établissements voisins.

Les musiques actuelles sont balbutiantes sur un territoire qui focalise encore son offre de formation autour des instruments à vents.

Le piano est enseigné à l'école de musique « La Voix du Léman » de Publier ainsi qu'à la MJC et par de nombreux professeurs en particulier, mais cette offre reste largement sous dimensionnée par rapport à la demande.



L'enseignement des instruments à cordes, un atout à consolider

Le développement de la capacité d'enseignement des instruments à cordes a été l'un des objectifs du précédent projet d'établissement. La création d'une seconde classe de violon à 5h puis 6h hebdomadaires et la création d'une classe de contrebasse ont permis d'étoffer les effectifs des orchestres et de nourrir l'émulation nécessaire à la progression des élèves. Réussite mesurable sur le temps long, l'action

autour des instruments à cordes doit être poursuivie et permettra la création de nouveaux orchestres pour un meilleur étagement des niveaux ainsi qu'un rayonnement culturel plus important.

Chant lyrique et formation vocale

La classe de chant lyrique, créée en réponse au besoin de formation des chœurs, s'émancipe progressivement pour proposer des contenus de formation plus ciblés en fonction des publics. L'objectif est de construire une offre de formation cohérente proposant des contrats de formation non diplômants pour les adultes.

L'enseignement vocal est une ressource pour l'établissement, qui devra être accessible en complément de formation pour les élèves instrumentistes.

La pratique collective vocale est très peu présente au sein de l'offre actuelle. Réinstaurer une culture du chant au cœur du parcours de formation, notamment par l'implication des classes de Formation Musicale ou la réalisation de projets, est un des enjeux du projet pédagogique de l'établissement.

Une offre de pratique vocale collective comme pratique artistique principale à destination d'un public d'enfants et d'adolescents, actuellement inexistante, pourra être déployée progressivement.

Enfin, un ensemble vocal réunissant les élèves les plus avancés de la classe de chant va pouvoir être développé, à la fois pour répondre aux enjeux de la pratique collective pour les élèves en cursus que pour doter le territoire d'une formation permettant de présenter l'art vocal.

Un cursus percussions

Le Chablais est une terre de batteurs pratiquant la percussion pour les besoins des orchestres, mais aucun établissement d'enseignement artistique ne dispense de cursus de percussions.

Le Conservatoire d'Evian a pour objectif de structurer cet enseignement en proposant un cursus de premier cycle conjoint percussions-batterie, suivi d'un 2^e cycle spécialisé menant soit au BEM de Percussions soit au BEM Batterie – Musiques Actuelles.

Cet objectif nécessite d'établir les objectifs pédagogiques, d'investir dans les instruments nécessaires et d'aménager les locaux pour permettre la réalisation de ces cours qui nécessitent des espaces importants, sans empiéter sur les espaces dédiés aux pratiques collectives.

L'orgue

L'Association pour les Grandes Orgues de Notre Dame de l'Assomption (AGONDA) est chargée de faire vivre le Grand Orgue de l'église d'Evian, magnifique instrument restauré en 2014. A ce titre, elle assure l'enseignement de cet instrument.

Le conservatoire se positionne aux côtés de l'association afin de structurer l'offre pédagogique et offrir aux élèves d'orgue la possibilité de suivre les cours collectifs du Conservatoire et de bénéficier des dispositifs d'évaluation pédagogique.

Le suivi pédagogique des élèves sera le levier principal pour les intégrer aux projets communs qui pourront voir le jour.

L'objectif est d'accompagner AGONDA afin de permettre la délivrance d'un diplôme validant les compétences attendues en de fin de 1^{er} cycle.

Le département de Haute-Savoie compte une seule autre classe d'orgue, au CRR d'Annecy.



Les Musiques Actuelles

Les musiques actuelles sont actuellement présentes au CRC d'Evian sous la forme d'ateliers à destination des élèves du conservatoire. Les objectifs de développement sont :

- Construire une offre pédagogique à destination des musiciens amateurs du territoire, s'ouvrant sur une approche parfois plus empirique de la musique
- Accompagner la formation de groupes qui pourront progressivement fonctionner en autonomie
- Développer la formation musicale spécifique aux musiques actuelles,
- Former des musiciens se présentant au Brevet d'Etudes Musicales de Musiques Actuelles
- Expérimenter l'expression à travers les musiques électroniques

Ce développement en direction des musiques actuelles devra être accompagné d'une organisation des locaux et de la gestion du matériel. L'équipe pédagogique devra être formée et s'insérer dans les réseaux spécifiques à ce courant esthétique.

Les pratiques collectives

Le conservatoire d'Evian affirme l'ambition de mettre les pratiques collectives comme finalité de son projet pédagogique. Réalité d'une pratique artistique en amateur, elles jouent également une part importante dans la formation du musicien professionnel.

Nous entendons par « pratique collective » l'ensemble des possibilités permettant de jouer avec au moins un autre humain : du duo à l'orchestre symphonique.

Le projet pédagogique réserve une place de plus en plus importante à la pratique de groupe non dirigé, tant pour la musique de chambre ou les musiques actuelles que pour les créations et arrangements de projets personnels.

Le Conservatoire accompagne le développement de nouvelles formations, tant par l'accueil pour des répétitions que la prise en charge complète d'un projet artistique ou pédagogique. Ce sont ainsi des ensembles de familles d'instruments (cuivres, saxophone, clarinette, flute traversière, anches doubles...) qui seront développés ou des ensembles stylistiques. Certaines formations pourront être accessibles dès le début du 2^e cycle afin de permettre une continuité de la pratique en amateur.

Ces formations sont un véritable ciment social pour les artistes, et participent à la vie culturelle de la cité.

La Danse et le Théâtre

La danse et le théâtre ne sont pas encore dispensés au Conservatoire, principalement en raison du frein que représentent les locaux pour ces deux disciplines. Il n'y a actuellement pas d'offre diplômante proposée dans le Chablais et la danse n'est pas proposée dans le parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Un diagnostic de territoire sur ces deux disciplines devra être réalisé afin de préparer un développement en complément de l'offre associative existante sur le territoire. Ces perspectives s'inscrivent dans le cadre du prochain projet d'établissement et l'intégration au projet culturel en cours d'élaboration autour du Palais des Festivités.

En attendant la mise en œuvre de ce projet, ou une opportunité permettant de déployer ces activités plus rapidement, les collaborations avec les acteurs du territoire autour de projets artistiques sont à renforcer.



L'entrée dans l'enseignement artistique spécialisé

L'éveil musical, une première entrée dans l'enseignement spécialisé

L'éveil musical est affirmé au Conservatoire d'Evian comme un enseignement spécialisé. Le contenu pédagogique aborde les notions du langage musical, des paramètres du son, de savoir être musicien dans un groupe, de la conscience du corps et de sa représentation dans l'espace, la notion du temps, l'apprentissage des émotions, la gestion de la voix, l'écoute, la culture musicale et la manipulation d'instruments.

L'éveil musical est accessible à partir de l'âge de 6 ans (classe de CP). Afin que les enfants puissent bénéficier des bienfaits éducatifs, cognitifs et moteurs, il sera intéressant de proposer ces ateliers dès la maternelle, afin de les éveiller par la musique et à la musique.

Le développement de l'éveil musical pourra s'opérer selon 2 axes :

Les ateliers au conservatoire :

- Permettent de prendre connaissance de l'établissement : je viens à la musique et je m'y sens bien
- Formalisent un engagement pour l'année via une inscription
- Permettent une découverte complète des instruments, enjeux pour l'orientation musicale future
- Favorisent l'émergence d'un nouveau réseau social pour enfants et parents, complémentaire aux amis de l'école
- Se déroulent dans des espaces adaptés à la pratique musicale

Des RDV hors les murs, pour créer ce premier contact pour les 0 – 5 ans

- Etudier la possibilité d'un accompagnement individuel de quelques séances pour permettre à l'enfant de se connecter à son corps et ses facultés (rythme, écoute, motricité)
- Proposer un atelier de sensibilisation aux familles, dans les quartiers, gratuits et sur quelques séances, notamment sur les apports de l'expression artistique (comportement, attention, langage, motricité, attention à l'autre...)
- Animer le lien parents-enfants-fratrie, en proposant des jeux musicaux partagés par chacun

Débuter l'instrument : prendre le temps du choix

Choisir la musique et choisir un instrument sont des décisions qui engagent tant les parents que les enfants et la collectivité. Il est tout à fait normal que certains enfants préfèrent le sport à l'art ou le violon à la clarinette.

Avant d'entrer dans le cursus comprenant le cours d'instrument, la formation musicale et la pratique collective, un cycle débutant est proposé afin de s'assurer que l'enfant est bien acteur de son choix de « la musique ». Cette initiation permet à l'enfant d'appréhender les rudiments du langage musical et de la manipulation d'un instrument, tout en lui permettant de goûter à l'expérience de la scène.

Une réflexion large est à mener autour du choix de l'instrument. Les dispositifs devront être testés pour lutter contre les stéréotypes, les clichés attachés aux instruments et les choix parentaux au détriment de l'enfant : une fille a le droit de jouer du tuba et un enfant ne doit pas apprendre le piano juste pour utiliser le meuble hérité de mamie



dans le salon ! Le choix doit se réaliser au sein de l'ensemble de l'offre proposée, et non seulement parmi les connaissances de l'enfant ou familiale. Faire découvrir les instruments de l'orchestre est un enjeu central afin de faire vivre sur le territoire toutes les formes de musique.

L'âge d'entrée dans la pratique musicale est également un facteur déterminant : l'adolescent et l'adulte sont en général déterminés, quand l'enfant est plus perméable à la découverte.

L'objectif général est d'affiner la qualité des inscriptions par un meilleur accompagnement dans l'orientation artistique et musicale des nouveaux élèves.

Des instruments pour débiter

Le Conservatoire d'Evian dispose d'un parc instrumental permettant de louer les instruments aux familles à des conditions financières avantageuses, afin de réduire les freins financiers à l'entrée dans la pratique musicale.

Ce parc doit être remis en état et les règles d'entretien établies, précisant le type de prise en charge par les familles ou le conservatoire.

L'investissement doit être continu afin d'assurer le renouvellement des instruments, qui devront être de qualité afin d'assurer la pérennité. L'équipement doit accompagner le développement de l'offre pédagogique, notamment la percussion, le basson ou la contrebasse.

La transition numérique du Conservatoire

Les pratiques numériques sont au cœur de la société et les enseignements artistiques ne peuvent rester en marge. Une réflexion de fond sur les outils de fonctionnement et de pédagogie est en cours, et concerne les aspects suivants :

- 1- La mise en place d'un extranet via le logiciel Duonet, permettant le suivi de la scolarité, planning des cours, facturation, communication fonctionnelle, suivi des absences et des évaluations
- 2- La communication numérique
 - En interne à l'établissement, animer le lien entre les usagers et faire connaître les actions
 - Grand public : démocratiser l'accès à la pratique artistique
 - Grand public : saison de concerts et événements
- 3- Les outils de fonctionnement : recherche de solutions pour les agendas partagés, les documents de suivis de projets avec les partenaires, les inscriptions aux divers RDV de la vie quotidienne de l'établissement (répétition avec piano, auditions...)
- 4- Les enjeux du conservatoire connecté : ressources pédagogiques, enseignement musical mixte et liaison pédagogique avec les familles. Il s'agit du sujet le plus délicat à appréhender et pour lequel une formation de l'équipe pédagogique mise en place. Les enjeux sont
 - ε Former l'ensemble de l'équipe aux enjeux du numérique et des enseignements artistiques
 - ε Former les professeurs aux outils de création impliquant le numérique
 - ε Définir le projet pédagogique « Conservatoire numérique »
 - ε Equiper l'établissement d'un socle d'outils pertinents et simplifier l'offre

Orientation 2 : Les pratiques artistiques au service du bien-être, de l'inclusion et du vivre ensemble

ODD Prioritaires



ODD secondaires



Les pratiques artistiques tout au long de la vie

Par sa responsabilité d'établissement référent, le Conservatoire d'Evian ambitionne d'infiltrer les pratiques artistiques à tous les âges de la vie. Si l'enfance et la jeunesse sont couverts par l'activité d'enseignement, et l'âge adulte par la pratique en amateur, le début et la fin de la vie sont en demande d'un accompagnement plus fort. L'établissement développe ainsi 2 axes d'actions :

La musique des 1000 premiers jours

Un enjeu d'humanité

Le bébé est sensible aux sons, y compris avant sa naissance. La mère et l'entourage familial encouragent intuitivement cette attention innée de l'enfant au monde sonore. Chacun adapte sa voix afin de proposer au nouveau-né des sons, des rythmes ou des mots qui vont retenir son attention et créer ainsi une interaction, un sourire, une réponse. La musique prend naturellement sa place dans la vie du tout-petit, notamment au moment de l'endormissement, avec les berceuses et les comptines. Le chant pour les enfants est présent dans les cultures du monde entier, il représente donc un moyen universel et merveilleux de communiquer avec eux.

Les berceuses sont un souvenir encore proche du bercement vécu dans le ventre maternel. La berceuse est un bain sonore que la mère propose à l'enfant et qui l'enveloppe. Le bercement est la première activité musicale et rythmique qui permet au tout-petit de vivre le sentiment d'exister en raison de la similitude avec les battements du cœur de sa mère et du sien. Les berceuses sont propices à l'attachement et à la relation. Partout, grâce au son de la voix, nous pouvons apaiser, calmer, jouer avec les enfants, les éveiller au monde et au langage, mais surtout créer une interaction et une relation avec eux.

Cet éprouvé rythmique dans la symbiose mère-enfant ou père-enfant aide à l'accordage du rythme de l'enfant à celui de sa mère ou de son père, ce qui explique que dans le monde entier, les mères, les pères, les professionnels de la Petite Enfance bercent et chantent.



En grandissant, l'exploration sonore se fait toute seule. L'enfant expérimente, découvre, teste, crée, invente des bruits, des sons. L'adulte accompagne alors le mouvement exploratoire, il est présent sans être interventionniste, l'enfant est acteur de ses réalisations.

La découverte libre des instruments permet à l'enfant de manipuler, de toucher, de ressentir et développer la motricité fine, dans la quête du geste précis qui produira le son. L'enfant découvre par lui-même l'univers sonore et le vit intensément. C'est en établissant une relation de confiance, d'écoute et de partage avec l'enfant que le professionnel de la Petite Enfance et le musicien peuvent l'aider à s'épanouir musicalement.

La séance musique et tout-petits

Lors d'une séance d'éveil musical avec les tout-petits, le musicien est là pour accueillir les sons produits par les enfants, il réagit, puis produit sa propre musique et la partage à son tour.

L'enfant manipule un objet ou un instrument de musique adapté à son âge, il écoute, joue, partage, crée et imagine. Le musicien guide alors l'exploration sonore en proposant des jeux, des chansons, des créations, des invitations au

voyage musical, qui les emmènent un peu plus loin à chaque fois. Un rythme se crée, au fil de l'eau, en miroir à la relation.

La mise en place d'une écoute fine, attentive, intense est possible dès les premiers mois de la vie. Les tout-petits ont cette capacité à investir leur attention dès lors qu'une relation et une attention toute particulière leur est proposée. C'est la relation qui permet à l'enfant de profiter de l'activité, s'il n'y a pas de relation, il ne pourra pas garder de trace de ce qui lui est proposé.

Cela présuppose qu'une continuité dans les interventions est nécessaire afin que la relation entre le musicien et les enfants puisse se construire et exister.

Les actions construites avec les partenaires

Le Conservatoire développe des ateliers avec trois partenaires :

- Les structures d'accueil de la petite enfance du CCAS d'Evian, pour la construction d'un cycle d'intervention construit au regard du projet d'accueil de la structure, qui permet un suivi possible des enfants sur la durée en relai avec les professionnelles,
- Le Relai Petite Enfance de la CCPEVA, pour la mise en place d'ateliers ponctuels et la sensibilisation des assistantes maternelles et des enfants
- La médiathèque d'Evian, pour une mise en relation directe avec les parents et les sensibiliser, via la participation de leur enfant, aux enjeux de l'éveil artistique.

Seniors : la musique comme lien

Le conservatoire collabore avec les établissements spécialisés dans l'accompagnement du grand âge et de la dépendance. La musique, en tant que langage universel, est le support à la communication et à l'animation du lien :

- Avec le corps et ses facultés : motricité, perception, expression, mouvement
- Avec la personnalité (mémoire, sensations, émotions)
- Avec le groupe
- Avec les soignants
- Avec les familles

Les attendus thérapeutiques des soignants croisent les objectifs pédagogiques des enseignants artistes, et sont de l'ordre :

- **du bien-être.**

par la diminution de l'agitation et des troubles du comportement, le plaisir tant de l'écoute que de l'expression artistique et le moment partagé rompant la monotonie

- **de la communication et la connexion sociale :**

par la sociabilisation lors d'un moment vécu en collectif, les interactions verbales et non-verbales au sein du groupe et la réalisation d'une expérience collective (chanter ensemble, rire, danser...)

- **de la sollicitation des aptitudes :**

à travers les perceptions, les émotions, le mouvement, le souvenir et la verbalisation

Musique et Handicap

Le Conservatoire aborde le vaste domaine du handicap et de l'inclusion selon 3 axes. La formation de l'équipe pédagogique et la spécialisation de certains agents sera nécessaire.

Axe 1 : Vivre le concert : Le conservatoire ambitionne de développer son offre de concerts et d'animations et d'accompagner celle de ses partenaires envers les structures de l'inclusion. En veillant à ne pas être stigmatisant, il s'agira d'inviter ces publics à un temps de médiation culturelle adapté ou de déplacer les concerts dans les structures.

Axe 2 : le handicap au sein du Conservatoire : si le handicap visible n'est pas encore formellement identifié parmi les publics du Conservatoire, le handicap invisible est lui déjà présent sous diverses formes.

L'enjeu du présent projet d'établissement sera de former l'équipe pédagogique et de créer des parcours de formation adaptés et valorisants. L'établissement s'appuiera notamment sur l'association MESH – Musique et Situations de Handicap, tant pour ses formations que son accompagnement.

Concernant l'accessibilité, le bâtiment a été mis aux dernières normes en 2019.

Axe 3 : le Conservatoire auprès des structures : déclinaison du plan « la musique en lien » développé avec les EHPAD, des actions pourront être menées auprès des structures identifiées du territoire. Accompagnés par les professionnels et préalablement formés, les professeurs qui le souhaitent seront soutenus pour développer des actions ciblées.

Orientation 3 : Arts Vivants et Saison Culturelle

ODD Prioritaires

ODD secondaires



Le Conservatoire d'Evian, opérateur culturel et référents « Arts vivants »

Le Conservatoire se positionne pour devenir le service référent pour les questions des Arts Vivants au sein de la Ville d'Evian. La musique est un pilier de la vie culturelle d'Evian. Le théâtre, la danse ou encore les arts du cirque sont peu représentés, mais sont des disciplines qui intégreront à terme l'offre du Conservatoire.

La saison « Arts Vivants » sera une constituante de la stratégie Attractivité (au côté de la stratégie Patrimoine, Exposition, Evenementiel, etc...).

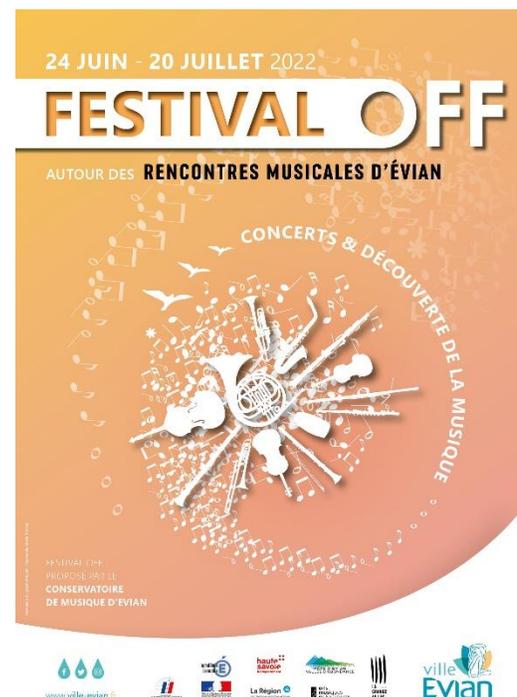
La saison culturelle – Arts vivant est constituée :

- ε d'une stratégie de programmation (optimisation de l'offre existante et à compléter, mise en lien des acteurs)
- ε d'une stratégie de médiation (publics éloignés, vivre ensemble autour des événements, renouvellement des publics, parcours d'Education Artistique et Culturelle...)
- ε d'espaces de diffusion
- ε d'artistes, amateurs et professionnels, locaux ou invités

Accompagnés :

- ε de moyens humains et techniques
- ε D'une billetterie
- ε D'une communication de proximité, qui vise à informer et convaincre
- ε D'une communication visant au rayonnement et à l'attractivité touristique de la Ville

Dans un cadre administratif et financier rigoureux.



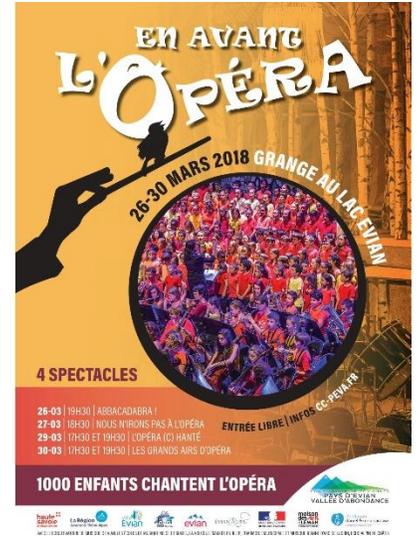
Les Grands Evènements, l'Attractivité du territoire par le rayonnement culturel

La saison portée par le Conservatoire a vocation à être rythmée par de grands événements. Temps exceptionnels, ils sont une formidable aventure pour les participants et organisateurs, et rassemblent largement autour d'un projet exceptionnel. Ces temps forts participent au rayonnement de la destination « Evian ville de culture » et au désenclavement de notre territoire.

Ces grands événements sont caractérisés par :

- Une conception en partenariat : inventer et faire ensemble
- La participation des acteurs locaux
- Une approche multidisciplinaire, mêlant les arts et les disciplines
- Une démarche de création
- Un message éducatif et sociétal, interrogeant les enjeux du Vivre ensemble et du développement durable

La réalisation de ces événements sera moteur pour la montée en capacité de la collectivité et de ses partenaires, mais devra être accompagnée des moyens logistiques et techniques nécessaires.



La médiation de la musique

Etablissement référent pour la transmission de la musique, le Conservatoire mène des missions de médiation selon trois orientations :

Accompagner la programmation culturelle du territoire

La riche programmation de la Grange au Lac permet d'assister à des concerts et spectacles produits par des artistes d'exception. Le conservatoire a pour objectif de proposer un cycle de conférences autour d'œuvres présentées dans la saison. Ces temps d'échanges accessibles permettront tant au néophyte qu'au mélomane de s'armer de quelques clés d'écoutes et de contextualiser les œuvres, les raccrochant ainsi à la culture générale de chacun.

S'autoriser la musique

Un nombre toujours trop important de personnes ne s'autorise pas la musique : « je ne pensais pas qu'il/elle aimerait » est une phrase entendue souvent mais qui sonne comme une petite victoire. Les freins à la pratique artistique sont nombreux, mais le premier à surmonter est bien celui « d'avoir l'idée de ».

Dans cet objectif, le conservatoire se doit d'être force de proposition et d'aller vers les publics en inventant de nouveaux formats de rencontres dynamiques.

Découvrir la musique

Une série d'ateliers aux différents formats, proposés à la Médiathèque ou lors d'événements, peuvent être une première phase d'engagement dans la musique pour un public curieux. L'objectif est de proposer une offre cohérente, pour tous les âges, sans freins d'accès, pour permettre cette première pratique artistique. Pourront être ainsi développés : des ateliers de pratique vocale, de l'éveil musical, la fabrication d'instrument, des ateliers de musique assistée par ordinateur, des jeux musicaux...



La création et la commande d'œuvres

En parallèle des actions de créations avec les élèves, la commande d'œuvres est à la fois un levier au service de la programmation de la saison culturelle et des projets, et l'occasion d'une rencontre avec une esthétique, un créateur et une vision artistique.

Les commandes d'œuvres devront avoir un lien avec la pratique amateur, être reproductible relativement aisément, et s'inscrire au regard du territoire (histoire, culture, humains, patrimoine, etc...).

Rencontrer les artistes

Etablissement d'enseignement, le Conservatoire est le partenaire privilégié de la Maison des Arts du Léman et de la Grange au Lac, scènes locales de diffusion artistique. Les master class et rencontres d'artistes sont une action à redynamiser après la crise sanitaire, et une opportunité pour le conservatoire d'Evian de rayonner bien au-delà du Chablais.

Les échanges internationaux

La musique, langage universel, est le terreau idéal pour les échanges et rencontres à l'international. La rencontre d'autres approches artistiques et pédagogiques renforcent la conscience de l'identité de chacun, et participe à l'édification de la personnalité des musiciens vivant ces rencontres.

Le positionnement d'Evian sur la rive sud du lac Léman, face à la Suisse, est une opportunité pour s'insérer dans un des tissus culturels les plus riches du monde. Les prochaines années seront l'occasion de créer des collaborations autour de l'arc lémanique, qui s'inscriront dans le cadre plus large des échanges franco-suisse.

Le Conservatoire pourra animer les relations de jumelage ou d'amitiés de la Ville d'Evian, en premier lieu avec Neckarguemund et Benicassim, mais également soutenir des causes humanitaires ou parrainer des projets à l'étranger.

Orientation 4 : L'Éducation Artistique et Culturelle & l'Action Scolaire : Tous Artistes !

« L'éducation artistique et culturelle et sa généralisation constituent une priorité pour le Gouvernement. Ses enjeux sont : la transmission du patrimoine commun, ciment de notre société française et européenne, facteur d'ouverture sur le monde et de prise de conscience de notre rôle en tant que légataire du patrimoine de l'humanité, la compréhension du geste artistique et de la démarche de création, ainsi que l'initiation aux pratiques artistiques et le développement de la créativité. » Site DRAC ARA– janvier 2021

ODD Prioritaires



ODD secondaires



Les interventions auprès des classes

Le Conservatoire d'Evian a tissé un lien fort avec les classes d'Evian, tant par les interventions régulières que par la création commune de grands spectacles fédérateurs.

Après des années de développement et de renforcement de l'offre d'intervention auprès des enfants et enseignants, les objectifs de l'action scolaire sont :

- Etablir un format d'intervention selon deux niveaux : un socle minimal d'intervention auprès des classes afin de maintenir les rituels de l'engagement dans le travail musical, doublé d'un format complémentaire menant à la réalisation d'un spectacle
- Proposer cette offre à toutes les classes maternelles et primaires d'Evian
- Formaliser l'engagement des classes par une charte
- Etablir une convention avec l'Inspection de l'Education Nationale précisant le périmètre de chacun dans le montage et la réalisation de projets pédagogiques, y compris les questions d'animations des équipes et de l'encadrement des enfants,
- Inscrire ces interventions dans le cadre plus général du Parcours d'Education Artistique et Culturelle
- Coordonner l'action de médiation des partenaires du Conservatoire afin de proposer une offre de spectacle cohérente aux classes

Ces actions peuvent se développer en augmentant le temps de musicien intervenant en milieu scolaire auprès du conservatoire, par le recrutement d'un étudiant en apprentissage dans un premier temps. Un second poste mutualisé avec les établissements et communes environnantes s'avérera nécessaire pour pérenniser les relations professionnelles et progresser dans l'ensemble des actions.

Musique et collégiens

Le lien entre le Collège des Rives du Léman et le conservatoire d'Evian s'inscrit dans une longue tradition, mêlant projets au service des élèves et adaptation de leur planning de cours au collège pour leur permettre de prendre leurs cours au Conservatoire.

Ce partenariat d'usage doit être conforté par la réalisation d'une convention entre le collège des Rives du Léman et la Ville d'Evian, qui aura pour ambition de sécuriser et développer les points suivants :

- Faciliter et accompagner l'accès à l'offre culturelle proposée sur le territoire
- Le rapprochement autour du suivi pédagogique des élèves scolarisés au conservatoire
- La réalisation de projets pédagogiques et artistiques
- La construction d'un dispositif spécifique de Classes à Horaires Aménagées Musique, avec les autres établissements d'enseignement artistique du territoire.

Le dispositif « CHAM » doit s'adresser aux jeunes désirant s'impliquer plus intensément dans leur pratique artistique.

La collaboration avec l'établissement St Bruno se développe autour de la mutualisation des interventions en milieu scolaire pour le primaire, et la réalisation de projets artistiques avec les collégiens.

Les musiciens dans les écoles : un dispositif innovant mêlant enseignement spécialisé et action scolaire

Né des inventions pédagogiques conçues pour affronter la crise sanitaire liée au Covid 19, le dispositif « les musiciens dans les écoles » consiste à créer un ou plusieurs ensembles constitués par les musiciens de l'école primaire.

Les musiciens doivent être suivis pédagogiquement, que ce soit par un établissement d'enseignement artistique que par un professeur particulier. Ils participent sur la base du volontariat.

Les partitions sont préparées sur-mesure par l'équipe pédagogique du conservatoire, qui intervient sur le temps scolaire pour faire travailler les formations, les classes fonctionnant en décloisonnement pour permettre aux enfants de participer.

Le répertoire est en lien étroit avec le projet d'école, et les formations instrumentales accompagnent les chants préparés avec le musicien intervenant.



Ce dispositif a été plébiscité par les enseignants et par les familles, et fut porteur d'une motivation importante chez les musiciens participants.

Inventé en partenariat avec l'Inspection de Education Nationale, l'objectif est maintenant de pérenniser ce dispositif expérimental et de pouvoir le déployer progressivement dans tous les établissements scolaires.

Orientation 5 : L'accompagnement des artistes du territoire

ODD Prioritaires



ODD secondaires



Le Conservatoire d'Evian est un établissement ressource pour les artistes du territoire. A ce titre, il accompagne aussi bien aux musiciens amateurs qu'aux professionnels et étudiants, regroupés ou non en association.

Le tissu des musiciens amateurs est constitué d'anciens élèves, de membre des sociétés musicales, de musiciens autodidactes et de nouveaux arrivants sur le territoire. Animer ce réseau participe à la création de lien social et mobilise des énergies au service de la réalisation de projets culturels. Il s'agit également de capitaliser sur une formation qui a déjà été financée, et de créer une émulation artistique grâce à ces artistes déjà formés.

Partager les scènes

Le conservatoire organise 60 à 80 événements culturels par an, dont 4 à 6 projets d'une ampleur particulière, reposant sur la cocréation et l'implication des acteurs du territoire. Que les artistes soient élèves, étudiants en école supérieure, professionnel ou amateurs, le Conservatoire les invite à partager projets, concerts, rencontres et festivals, afin d'animer ensemble la saison culturelle du territoire.

Accompagner les musiciens amateurs

Le Conservatoire se fixe comme ambition d'être identifié par un plus grand nombre comme un lieu de rencontres entre musiciens. Les publics cibles sont les anciens élèves, les parents d'élèves, les nouveaux arrivants et les membres des sociétés musicales.

Pour ces musiciens, le Conservatoire déploie 3 types d'actions :

- **La formation continue du musicien amateur**, en proposant une remise à niveau, un perfectionnement ou un accompagnement spécifique en fonction du projet, ainsi qu'une offre de module de formation de culture et de techniques diverses
- **Permettre une continuité de la pratique artistique**, en accueillant au sein des formations permanentes du Conservatoire ou en impulsant la création de groupes par la rencontre entre les musiciens
- **En accueillant les formations** constituées pour leurs répétitions, qui animent et s'impliquent dans la saison culturelle de la ville d'Evian.

Accompagner les associations

Le Conservatoire est le partenaire de nombreuses associations du tissu musical d'Evian. L'objectif durant ce projet d'établissement est de formaliser les partenariats avec pour cadre de favoriser l'émulation entre les institutions, mutualiser les moyens et optimiser les actions lorsque les objectifs poursuivis sont communs. Cette action se construit en partenariat avec le service Vie Associative de la Ville d'Evian.

Accompagner étudiants et artistes professionnels

Evian, et plus largement le Chablais, accueillent de nombreux musiciens, professionnels ou étudiants à l'HEMU de Lausanne notamment.

Le Conservatoire ambitionne de tisser une relation partenariale avec ces artistes, en leur permettant d'accéder aux locaux pour leurs répétitions et en leur permettant de se produire durant la saison culturelle, notamment durant le Festival Off des Rencontres Musicales d'Evian.

Ces artistes sont également une ressource pour le conservatoire, que ce soit pour des remplacements ou des renforts pour des projets pédagogiques.

Plus spécifiquement tourné vers les étudiants et jeunes professionnels, en complément de leur formation initiale, le Conservatoire d'Evian envisage de proposer un accompagnement pédagogique et un accompagnement pour la création de leurs projets de médiation culturelle.



Un établissement en mutation

Reflet d'un monde en mouvement, le Conservatoire doit lui aussi évoluer dans son fonctionnement.

ODD Prioritaires



De nouveaux règlements, procédures et outils de gestions,

Le fonctionnement du Conservatoire s'appuie sur quatre documents piliers :

- Le **Règlement Intérieur** est actualisé en janvier 2021
- Le 1^{er} **Guide des Enseignements**, reflétant le projet pédagogique et l'ensemble de l'offre du conservatoire, est créé en 2021/2022 puis enrichi chaque année.
- Les procédures de fonctionnement relevant parfois des usages et de la tradition sont codifiées et mise à jour, et compilée dans le **Guide du professeur**.
- Concernant l'évaluation, après le diagnostic approfondi de 2019, les indicateurs sont à stabiliser avec pour objectif d'instaurer à partir de 2023 un **rapport d'activité** annuel reflétant fidèlement l'activité de l'établissement

Le Conservatoire déploie tout au long de ce projet d'établissement de nouveaux outils de gestion afin de gagner en efficacité :

- Le logiciel de gestion DUONET en 2020
- L'Extranet pour les familles en janvier 2022
- Le paiement en ligne fin 2022
- Les outils pédagogiques qui seront définis à l'issue de la phase de formation de l'établissement.
- Des outils de planification et de gestion de projet
- Des outils en ligne collaboratif

Ressources Humaines

Dans une région au niveau de vie élevée, les conditions de travail des agents du Conservatoire sont un sujet d'évolution régulier. Les grades sont revalorisés pour que les enseignants soient recrutés sur le grade d'Assistant Principal 2^e classe minimum et la progression des échelons des agents contractuels est généralement alignée sur la grille des titulaires.

La formation sera dédiée principalement au Handicap, au Numérique et aux enjeux de l'enseignement artistique au sein de la FPT.

Chaque agent dispose d'une adresse courriel nominative lui permettant d'améliorer son droit à la déconnexion tout en représentant son employeur dans ses communications.

L'utilisation des véhicules personnels pour de nombreux déplacements dans le cadre des missions reste un sujet de travail.



La communication, une quête perpétuelle

Les enjeux de la communication sont centraux vis-à-vis des missions du Conservatoire.

Cinq axes de travail sont retenus pour ce projet d'établissement :

- Améliorer la lisibilité de la communication aux usagers : permettre aux familles d'accéder facilement aux informations de fonctionnement, au détail de l'offre et du suivi pédagogique et au planning des manifestations.
- Travailler sur la représentation par le grand public de la formation spécialisée : l'accès au Conservatoire est ouvert à tous
- Faire connaître l'offre de concerts et d'actions de médiation auprès du grand public
- Définir une identité graphique, liée à celle de la Ville d'Evian, permettant d'identifier l'action du Conservatoire.
- Faire du lien au sein de l'établissement, notamment en accompagnant l'action de l'Association des Musiciens du Conservatoire d'Evian : newsletter présentant les vies de classe ou les projets, moment de convivialité....

Logistique & matériel

Au côté d'un parc instrumental conséquent, le Conservatoire s'est équipé régulièrement de matériel de sonorisation, captation et traitement du son ainsi que divers outils vidéo.

Ce parc matériel doit être mieux géré, afin d'en assurer le bon usage et la pérennité. La nomination d'un agent spécialisé référent sera une étape incontournable.

Le bâtiment : un équipement à l'évolution nécessaire

Inauguré en 1999, le bâtiment actuel accueille en septembre 2000 :

- 230 élèves – 11 professeurs + 1 directeur + secrétariat 25%
- 3 orchestres
- 176h d'enseignement hebdomadaire
- Un enseignement basé sur le cours individuel

Territoire : bâtiment exemplaire pour une école de musique en Haute-Savoie

En septembre 2020 :

- 407 élèves – 23 enseignants + 1 directeur 100% + adjoint 50% + secrétariat 90%
- 15 orchestres + groupes
- 283h d'enseignement hebdomadaires (y compris interventions dans les écoles)
- 800 usagers hebdomadaires (hors familles et accompagnants)
- Une place centrale du collectif dans l'enseignement

Territoire :

- créations d'équipement importants, multi-disciplinaires (*Bons en Chablais, Thonon...*),
- projet de nouveaux Conservatoire à Rumilly et Cluses,
- rénovation et agrandissement du Conservatoire d'Annemasse

Le bâtiment du conservatoire est un véritable lieu de vie, toujours accueillant, déjà optimisé et très bien entretenu, mais au delà de ses capacités. Une évolution significative doit être apportée pour répondre aux enjeux d'un enseignement en collectif, du numérique et de l'accueil d'un public toujours plus nombreux.

Lieux de vie et de rencontres pour de nombreuses familles et associations, la convivialité est au cœur des aménagements à prévoir.



